



16ème législature

Question N° : 7316	De M. François Ruffin (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Somme)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, plein emploi et insertion		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > entreprises	Tête d'analyse > Metex : pourquoi les salariés ne sont pas associés aux choix de l'entreprise ?	Analyse > Metex : pourquoi les salariés ne sont pas associés aux choix de l'entreprise ?.
Question publiée au JO le : 18/04/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 21/11/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François Ruffin interpelle M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur le conflit à l'usine Metex à Amiens pour savoir pourquoi les salariés ne sont pas associés aux choix de leur entreprise. « Avant, on appartenait à des Japonais, tout se passait bien. Maintenant qu'on est français, avec l'État à l'intérieur, la BPI premier actionnaire, rien ne va plus ». M. le député s'est rendu, ce vendredi, sur le site Metex d'Amiens, seule usine en Europe à fabriquer de la lysine. Les ouvriers sont en grève depuis mercredi 5 avril. Et ce, pour la première fois dans l'histoire de cette entreprise, pourtant implantée en Picardie depuis plus de cinquante ans. Pourquoi ? « Ils ont décidé de nous supprimer la prime d'ancienneté, la prime d'âge, les quatre jours de congés d'âge. Pour Dominique, par exemple, ça fera 200 euros en moins. Douze postes de labo sont supprimés, ils seront reclassés en production. Ils veulent aussi bouleverser nos horaires, alors qu'on fait déjà deux matins, deux après-midis, deux nuits. Pour économiser, nous avons fait d'autres propositions ». Samir Benhyahya, délégué du syndicat CFDT, ultra-majoritaire, les détaille : « Nous étions d'accord pour renoncer à toute NAO cette année, zéro augmentation, ni individuelle, ni collective. Un gel des salaires, malgré l'inflation. En plus, on acceptait de renoncer à nos primes Ania, à nos primes café. Parce que nous sommes bien conscients des difficultés de la société ». Voilà la cause, directe, du conflit en cours. Mais qui révèle un malaise plus ample dans cette entreprise. « Jusqu'en 2021, on faisait partie au japonais Ajinomoto et tout se passait bien. Mais le groupe a décidé de se débarrasser de nous, il nous a revendus pour rien, pour une bouchée de pain, à une *start-up* française, Metex, avec l'État, la BPI, comme premier actionnaire. Depuis, l'ambiance s'est nettement dégradée. Le management a changé, ils ne dialoguent plus pareil, sans compromis ». Avec une inquiétude pour l'avenir du site : « Quand une petite boîte rachète une grosse, déjà, ça ne rassure pas. Parce qu'on représente plus de 90 % du chiffre d'affaires de Metex. Suite à la hausse du coût de l'énergie, des matières premières, on a fait trois mois de chômage partiel. Et au retour, l'entreprise était très endettée, elle a dû monter un dossier de conciliation et emprunter 73 millions. Mais surtout, là où ça ne va pas, c'est que nous, les syndicats, les salariés, on n'est pas du tout associés. On réunit le CSE en catastrophe, parce qu'il leur faut notre signature. Mais on n'a pas du tout accès aux comptes, à la réalité des résultats. Alors que, auparavant, avec les Japonais, c'était beaucoup plus ouvert ». Apparaît alors ce paradoxe : « Quand c'était loin, quand c'était en Asie, il y avait plus de clarté. Mais maintenant que c'est français, que c'est à côté de chez nous, c'est l'opacité ». Et ce manque de transparence suscite de la méfiance : « Est-ce qu'ils veulent laisser tomber Amiens ? Liquider tous nos acquis Ajinomoto ? Nous virer par petits paquets ? Nous faire baisser la tête, comme là, notre collègue Frédéric, licencié ce matin ? » Un salarié syndiqué a, en effet, reçu sa lettre de licenciement en pleine grève. Ce qui contribue, bien sûr, à



jeter de l'huile sur le feu des braseros. Aussi, avec l'État comme principal actionnaire de l'entreprise, M. le ministre a un rôle à jouer : dans l'immédiat, pour que le conflit se dénoue. Mais surtout pour que, dans la durée, les salariés soient pleinement informés, consultés, sur la situation réelle du site, sur leur avenir commun. Et à vrai dire, ce qui devrait aller de soi : il lui demande lorsque la BPI investit, c'est-à-dire l'argent de tous les Français, que les salariés aient une place, au moins, au conseil d'administration.